



Module 2. Les libertés fondamentales du Canada

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 30 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Découvrir les libertés fondamentales protégées par la Charte



Matériel d'accompagnement

- **Présentation PowerPoint** — Module 2 à télécharger
- **Fiche de l'élève** — Module 2 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Avoir complété le Module 1 — La Charte : bien plus qu'une loi!

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

| Niveau | Programme-cadre | Domaines |
|----------------|---|--|
| 5 ^e | Études sociales, de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année, Histoire et géographie, 7 ^e et 8 ^e année, 2018 | B. L'action gouvernementale et citoyenne |
| 6 ^e | Études sociales, de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année, Histoire et géographie, 7 ^e et 8 ^e année, 2018 | A. L'expérience canadienne hier et aujourd'hui |

A. La Charte protège mes libertés

A.1. Découvrir tes libertés



Conseils d'adaptation

- Lire la section **A.1. de la Fiche de l'élève**
- Afficher la section **A.1. de la Fiche de l'élève**

1. Présenter et expliquer les libertés fondamentales protégées par la Charte :
 - Libertés de conscience et de religion
 - Liberté de pensée, de croyance, liberté de presse, liberté d'opinion et d'expression
 - Liberté de réunion pacifique
 - Liberté d'association
2. Afin de vérifier leur compréhension, demander aux élèves de donner des exemples des droits protégés par la Charte.



Pour en savoir plus sur le droit de manifester

Comment manifester en toute légalité. En ligne <https://www.cliquezjustice.ca/dossiers-speciaux/comment-manifester-en-toute-legalite>

Source : [CliquezJustice.ca](https://www.cliquezjustice.ca)

A.2. Exercice : identifie tes libertés

1. Lire les mises en situation et les exercices de la section **A.2 de la Fiche de l'élève**



Conseil d'adaptation

- Laisser les élèves lire individuellement la mise en situation et les exercices.
- Afficher la section **A.2. de la Présentation PowerPoint**



Corrigé

- **Mise en situation 1** : Liberté de réunion
- **Mise en situation 2** : Liberté de conscience et de religion

B. Ma Charte a des limites

B.1. Le gouvernement peut limiter les droits protégés par la Charte

1. Expliquer aux élèves que le gouvernement **peut**, dans certains cas, imposer des **limites** à un droit protégé par la Charte.
 - Il peut le faire pour faire respecter d'**autres droits** ou pour protéger les **valeurs morales** canadiennes.



Conseil d'adaptation

- Lire la section **B.1. de la Fiche de l'élève**
 - Afficher la section **B.1. de la Présentation PowerPoint**
-

B.2. Exercice : affaire judiciaire Saskatchewan c. Whatcott

Partie 1 – La décision de la Cour suprême

1. Lire les mises en situation et les exercices de la partie 1 de la section **B.2 de la Fiche de l'élève**



Conseil d'adaptation

- Afficher la partie 1 à la section **B.2. de la Présentation PowerPoint**
-

**Corrigé : Explication de la décision**

- L'interdiction des propos haineux prévue par le Code limite la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés. En revanche, cette limite est justifiée dans une société libre et démocratique. Elle respecte un juste équilibre entre la liberté d'expression de Whatcott et les autres droits protégés par la Charte, comme :
 - la promotion de l'égalité,
 - le respect de chaque groupe,
 - la dignité de tout être humain.
- Le droit à l'égalité des membres de la communauté LGBTQ2S+. Les propos haineux favorisent des actions comme :
 - instaurer des mesures discriminatoires,
 - faire de la ségrégation,
 - attaquer violemment des personnes, et
 - commettre un génocide.
- De plus, les propos haineux nuisent à des groupes de personnes en les empêchant de s'épanouir et participer pleinement à la démocratie.

Partie 2 – Le rôle de la Cour suprême

2. Lire la mise en situation et les exercices de la partie 2 de la section **B.2 de la Fiche de l'élève**



Conseil d'adaptation

Afficher la section **B.2. de la Présentation PowerPoint**

Pour aider les élèves vous pouvez leur poser des questions comme :

- Pourquoi penses-tu que ces groupes ont voulu intervenir ?
- Pourquoi est-ce que c'est important pour eux ?
- Quelle est l'importance pour la Cour suprême de consulter divers groupes liés à la problématique étudiée pour rendre son jugement ?



Corrigé : Explication

- Même si les messages haineux s'attaquaient aux personnes homosexuelles, invalider le Code pouvait limiter la protection d'autres groupes comme :
 - Des groupes culturels issus de l'immigration
 - Des groupes religieux
- Les différents groupes de personnes du Canada sont importants. La Charte protège nos droits individuels mais aussi nos droits en tant que groupe. C'est pourquoi avant de prendre une décision qui aura un impact social, la Cour suprême peut entendre des groupes touchés par sa décision. En général, ce sont des organismes importants qui représentent les intérêts d'un groupe particulier.
- La Charte canadienne permet de protéger les droits de ces groupes. En particulier, de participer librement à la société sans craindre des représailles.



Pistes d'évaluation

- Quel est l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur ma vie ?
 - Le gouvernement a-t-il raison d'imposer des limites aux libertés fondamentales ? Pourquoi ?
-

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
[CliquezJustice.ca](http://www.cliquezjustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

- **CliquezJustice.ca**, « Comment manifester en toute légalité » . En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/dossiers-speciaux/comment-manifester-en-toute-legalite>
- **CliquezJustice.ca**, « Comment la Charte canadienne des droits et libertés protège-t-elle les Canadiens? ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/comment-la-charte-canadienne-des-droits-et-libertes-protege-t-elle-les-canadiens>

- **CliquezJustice.ca**, « Avez-vous le droit porter des signes religieux au Canada? ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/avez-vous-le-droit-porter-des-signes-religieux-au-canada>
- **CliquezJustice.ca**, « Quels sont vos droits garantis par la Charte en cas d'arrestation ou de procès criminel? ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/quels-sont-vos-droits-garantis-par-la-charte-en-cas-d-arrestation-ou-de-proces-criminel>
- **CliquezJustice.ca**, « Liberté d'expression : peut-on vraiment tout dire? ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/liberte-d-expression-peut-vraiment-tout-dire>
- **CliquezJustice.ca**, « Citoyens, à vos votes! 4 choses à savoir sur les élections au Canada ». En ligne : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/citoyens-a-vos-votes-4-choses-a-savoir-sur-les-elections-au-canada>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario